# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 28 AOUT 1879


## ABONNEMENT A L'EDITION HEBDOMADAIRE.

### REDUCTION DES PRIX.

A partir du 1er septembre 1879, quel abonnement en numéraire (Cash) sera exigé à l'édition hebdomadaire de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans au lieu de la date d'une réduction de 40 pour cent. Le prix de l'abonnement, pari passu (Cash pour l'étranger), est ainsi fixé:

| | |
|---|---|
| 1 an | $3 00 |
| 6 mois | 1 50 |
| 3 mois | 75 |

## REVUE COMMERCIALE

## FINANCIERE ANNUELLE.

Nous publierons dans notre numéro du DIMANCHE 31 août, notre revue annuelle des marchés de la Nouvelle-Orléans. Cette revue sera aussi complète que possible. Nous publierons avec ce numéro un supplément, ne qui nous permettra de donner à nos lecteurs des articles intéressants sur les sujets politiques, commerciaux et financiers les plus actuels.

Nous reproduirons entre autres une étude d'un écrivain français des plus compétents sur l'industrie du sucre dans les pays d'outre-mer. Tout indique que la saison d'affaires commencera de bonne heure, grâce à la parfaite salubrité de la ville. C'est une raison de plus pour les annonceurs de mettre à profit les avantages qu'offre l'édition qui contient le plus vaste annuelle du commerce.

Nous prions nos patrons de vouloir bien nous envoyer leurs annonces et leurs commandes de numéros pour l'édition du 31 août aussitôt que cela leur sera possible, afin que nous puissions leur donner une entière satisfaction. Nous pouvons déjà annoncer que le tirage de ce numéro sera exceptionnellement fort et que les annonces qu'il contiendra recevront ainsi une grande publicité.

---

Placements avantageux en inventions patentées, nouveautés, etc., à l'Inventors' Depot, 101 Canal.

---

On télégraphie de Washington, 18 août:

L'attention du ministère de France va être attirée sur une bien singulière difficulté de famille, dont beaucoup de particularités sont aussi intéressantes que celles du roman le plus émouvant. Le *Grille de cette* [illegible] détaille, dont voici le résumé:

Plusieurs années avant la guerre de la rébellion, une famille française, composée de M. et de Mme Renaud et leur fille Amelia, est venue en ce pays. Un fils avait été laissé chez une tante, en France, pour faire son éducation. Au bout de quelques années M. Renaud retourna en France, et pendant qu'il y était, son beau-père mourut, laissant une propriété d'un million de dollars à la petite-fille, Amelia, avec pouvoir par acte de léguer à son tour cette propriété, soit à sa mère, soit à son frère. M. Renaud revint ensuite aux Etats-Unis, mais il retourna en France en 1866, et depuis cette époque on n'a plus eu de ses nouvelles et on le suppose mort. Toutes les lettres de la part de Mme Renaud pour savoir ce qu'il était devenu sont restées infructueuses, et son fils a systématiquement évité de répondre aux lettres à lui adressées à ce sujet.

La petite-fille, Amelia, étant devenue majeure, a voulu entrer en possession de son héritage, et c'est ici qu'on arrive à la phase la plus étrange de l'affaire. Il paraît que le fils et la mère ont lutté ensemble pour accaparer la pauvre fille, qui était partiellement sourde-muette et affligée d'une maladie de poitrine, afin d'avoir l'administration de son imposante fortune. Le fils a, semble-t-il, fait fonctionner des agents pour empoisonner l'esprit de sa sœur contre sa mère, s'efforçant de lui persuader qu'elle voulait la tuer et qu'elle devrait se fournir en France. Mais la mère ne voulait pas entendre parler de ce projet de voyage, à moins d'accompagner sa fille elle-même.

Finalement, Amelia a disparu en février dernier, et sa mère a appris qu'elle était partie seule et secrètement pour la France. On affirme qu'elle y est morte moins de trois semaines après son arrivée. Le fils, en envoyant cette information, a employé les termes les plus violents envers sa mère et l'a accusée d'avoir dissimulé son enfant. Il se moquait des efforts pour obtenir la fortune de la défunte et il donnait l'assurance qu'elle n'en verrait jamais un centime.

La mère, de son côté, déclare avoir toujours été la protectrice et l'amie de sa fille, et elle montre à l'appui de cette assertion, des lettres du président Gallaudet, du collège des sourds-muets, où sa fille a étudié, du Rév. Dr Faret, son pasteur, du médecin de la famille et d'autres personnes, lettres qui font toutes le plus haut éloge de sa conduite.

Armée de ces documents, Mme Renaud s'efforcera de démontrer que sa fille lui a été enlevée par une conspiration.

---

LES LOIS FERRY ET LES CONSEILS GÉNÉRAUX.—M. le ministre de l'Intérieur va adresser une circulaire aux préfets en vue l'attitude qu'ils devront prendre pendant la session des conseils généraux.

Nous apprenons qu'il y aura dans cette circulaire un passage relatif aux vœux qui pourraient être émis à propos des projets de loi Ferry.

M. le ministre rappellera quelle est la nature des vœux d'intérêt général que les assemblées départementales ont le droit d'adopter. Ces vœux, dira-t-il, doivent avoir principalement pour objet les intérêts matériels du pays et notamment les mesures à prendre pour donner une vive impulsion au développement de ses richesses intérieures.

S'il est parmi nos conseils généraux de faire connaître quels sont leurs désirs en matière d'enseignement, il n'est pas permis de les exprimer d'une manière agressive ou blessante pour le gouvernement.

On ne doit pas changer la nature des attributions des conseils généraux qui ne touchent qu'indirectement à la politique. Si certaines des assemblées dont la session va s'ouvrir oubliaient ce dernier point, le gouvernement saurait leur faire respecter la loi et la nullité des délibérations sera prononcée par l'autorité supérieure.

Le même journal ajoute ce qui suit:

Il paraît acquis que M. Jules Ferry saisira l'occasion de la réunion du conseil général des Vosges pour prononcer un discours relativement aux lois qui portent son nom.

---

—L'ingénieur américain Erickson, l'inventeur des monitors, fait construire en ce moment à New York un bateau torpille d'une force destructive si formidable, que, d'après M. Erickson, la nouvelle invention doit rendre les guerres maritimes désormais impossibles.

Le bateau a 30 pieds de long sur 12 de large et milles; il a une machine de 1,000 chevaux. Au moment où il approche d'un vaisseau ennemi, le bateau disparaît sous l'eau, sauf la petit bout de la cheminée et un petit réduit tout blindé où se tient l'officier qui surveille la manœuvre.

Le torpilleur continue à s'avancer avec une vitesse de 10 kilomètres à l'heure. A deux toutes pas de distance, il vomit un canon de 16 pieds de long, chargé de dynamite, qui, lancé au travers de l'air avec une vitesse de plus de 30 milles à l'heure, vient atteindre à 6 ou 8 pieds sous le niveau de la mer le bâtiment ennemi qui est immédiatement brisé et coulé instantanément.

---

—L'exposition espagnole qui attendra à Madrid, au mois d'octobre, par la commission domiciliée de Moscou.

---

Bibliothèque pour le perfectionnement de l'enseignement de l'anglais. 1 Wall, Chambers, 128 Grand.

---

EXPOSITION AMÉRICAINE.—Outre les produits de l'industrie agricole, minière et manufacturière des Etats-Unis, qui figureront à l'Exposition universelle de Paris, en 1878, on y verra aussi les produits de l'industrie des pêcheries. Le département de la marine des Etats-Unis a fait construire, à Gloucester, Massachusetts, un bateau-pêcheur, qui sera envoyé à Paris, et qui est destiné à être exposé ensuite à Berlin, Vienne et Saint-Pétersbourg. Ce bateau a été construit par Thomas J. Russell & Joseph E. Hooper, sous votre intérêt dans l'affaire, et les frais de construction, de transport et d'exposition, s'élèveront à environ 9,000 dollars. Voyez F. W. Kemp & Co., 1 Wall, Chambers, 128 Grand, pour les bateaux dans l'état complet.

---

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Nouvelle-Orléans**, 23 août.—Temps couvert et pluvieux, vents variables, température stationnaire ou plus basse.

Thermométrique du 23 août 1879.
Observations du Dr Dominique Ogden.

| | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| Lever du soleil, matin | 76 | |
| Midi | 82 | |
| Coucher du soleil, soir | 78 | |
| Maximum | 84 | |
| Minimum | 76 | |

Mouvement de la population.
Vendredi, 22 août, 9 h. à 12 m.

Naissances dans les villes ci-dessous:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta, Ga. | 30 | Louisville, Ky. | 32 |
| Atlanta, Ga. | 10 | Memphis, Tenn. | 22 |
| Baltimore, Md. | 90 | Mobile, Ala. | 12 |
| Charleston, S. C. | 24 | Nashville, Tenn. | 18 |
| Cincinnati, O. | 90 | New Orleans, La. | 60 |
| Columbus, Miss. | 04 | Pittsburg, Pa. | 40 |
| Chattanooga, Tenn. | 07 | Richmond, Va. | 27 |
| Charlotte, N. C. | 07 | St. Louis, Mo. | 80 |
| Fort Smith, Ark. | 08 | St. Paul, Minn. | 12 |
| Galveston, Tex. | 31 | Vicksburg, Miss. | 14 |
| Huntsville, Ala. | 91 | Yorktown, Va. | 02 |

Mortalité des mêmes villes dans les mêmes heures.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta, Ga. | 7.00 | Nashville, Tenn. | 1.00 |
| Atlanta, Ga. | 2.00 | NEW ORLEANS. | 34.00 |
| Baltimore, Md. | 19.00 | Omaha, Neb. | 2.00 |
| Charleston, S. C. | 7.00 | Pittsburgh, Pa. | 9.00 |
| Cincinnati, O. | 19.00 | Richmond, Va. | 2.00 |
| Columbus, Miss. | 0.00 | St Louis, Mo. | 11.00 |
| Fort Smith, Ark. | 3.07 | St Paul, Minn. | 2.00 |
| Galveston, Tex. | 5.00 | Vicksburg, Miss. | 14.00 |
| Huntsville, Ala. | 7.00 | Yorktown, Va. | 7.01 |

Naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les 24 heures:

MARIAGES—Matthew Lochin à Mlle Katie Stevens.

William Korbin à Mlle Della Ford.

NAISSANCES—Mme Edward Donahaney, une fille.

Mme Abraham Heyman, une fille.
" Léon Castillon, une fille.
" Daniel J. Rooks, une fille.
" George Springer, une fille.
" John Bohlinger, une fille.
" Wm Boyce, un garçon.
" Wm C. Pinel, un garçon.
" Piero Guignesa, une fille.
" G. Gaudet, un garçon.
" Jean Jehan, une fille.
" Spitzbarg, une fille.
" Leon A. Bullard, un garçon.
" Philip Reilly, une fille.
" Wm Higgins, une fille.

Décès—Miss Mary Wolfe, 59 ans.
Peter Bonnell, 82 ans.
Mme Derbes, 2 ans.
Edward Z. Mackie, 23 ans.
Mme Benjamin Wagner, 55 ans.
Mlle Bridget O'Neil, 68 ans.
John J. Hanan, 27 ans.
Mme Caroline La Branche, 49 ans.
Mme E. Middleton, 6, 7 ans.
Ruth Clark.
Mme Pecaud, 6 mois.
Joseph Bonnet, 91 ans.
Joseph J. Baptiste, 6, 3 mois.

**Bureau de santé.**—Le bureau de santé s'est réuni hier à deux heures. Les Drs Lassitte, Thezy, Schupert, Albrecht et M. Booth étaient présents.

Le but de la séance était de considérer une lettre dans laquelle les MM. Forstall et Sons demandaient qu'il soit permis au *Vanguard*, arrivé de Brazos Santiago, le 17 du courant, à la station de quarantaine, pour aller à la Nlle-Orléans a couru un grand danger et qu'il est important d'empêcher qu'elle ne le coure de nouveau—la demande de MM. Forstall's Sons est refusée, et le permission de monter le fleuve est refusée au capitaine du *Vanguard*.

Le Dr. Taney a combattu la résolution de M. Booth, et, considérant la température actuelle, la saison avancée, le fait qu'il n'y a pas de maladies à bord, a proposé que le steamer fût autorisé à venir en ville.

Le Dr. Schupert a fait observer à ses collègues qu'il se peut qu'il n'y ait pas de maladies à bord, mais qu'il se peut aussi que le steamer soit infecté. La prudence, a-t-il dit, exige que le bureau s'en tienne énergiquement à la quarantaine de dix jours, et n'accorde pas à ce steamer ou à un navire un privilège qu'il se verra peut-être forcé, plus tard, de refuser à un autre. Si le *Vanguard* monte le fleuve et arrivait à la Nelle-Orléans, les passagers établiraient assurément une quarantaine contre nous, et Galveston, qui semble faiblir, se montrerait plus hostile que jamais.

La résolution de M. Booth a été mise aux voix après les observations du Dr. Schupert. M. Booth et le Dr. Schupert ont voté pour, le Dr. Taney a voté contre l'adoption, et les autres membres se sont abstenus de voter. La résolution de M. Booth a donc été déclarée adoptée.

Le capitaine du *Vanguard* s'est alors plaint amèrement de ce qu'il a qualifié de persécution. Des personnes arrivent différemment ici, du porte infectée par la voie de Pensacola, n'est-il dit, n'ont jamais n'ont pas à souffrir d'un pareil acte.

Après le départ du capitaine, les membres du bureau ont parlé de la pétition des négociants. M. Booth a dit qu'il avait reconnu des signatures et que ceux-ci lui avaient déclaré qu'ils étaient prêts à signer une contre-pétition; le Dr Simpert a exprimé l'opinion que les citoyens de la Nouvelle-Orléans ne comprennent pas leurs intérêts, que s'ils les comprenaient et s'avisaient d'agir ainsi, ils n'auraient pas signé la pétition.

Le bureau s'est ajourné à jeudi prochain.

**Mourant.**—M. Sam. Page, officier de police du cinquième precinct, se meurt du tétanos, conséquence des blessures qu'il a reçues, le 30 juillet, en essayant d'amener à la station Victor ou Baby Lacoste.

Le lecteur se souvient que dans la nuit de 29 au 30, un voleur s'introduisit chez M. F. B. Vinot, au coin des rues Claiborne et Columbus, et en enleva des pièces d'argenterie. Quelques heures plus tard, il poursuivit un homme qui emportait un paquet et avait un air suspect; et l'atteignit à l'encoignure Annette et Claiborne; l'individu tomba à genoux et supplia l'agent de ne pas l'emprisonner. M. Page farouche à ces supplications de l'homme et le traîna après lui. Il avait à peine fait quelques pas, que le prisonnier le terrassa, lui enleva son pistolet dont il se servit pour lui porter plusieurs coups sur la tête, après avoir fait feu sur lui, et disparut dans l'obscurité.

L'homme était Lacoste, qui a été traduit, récemment, devant le juge Miltenberger et a vainement essayé d'établir un *alibi*. Il sera jugé à la cour criminelle pour vol et tentative de meurtre.

Si M. Page succombait aux suites de la lutte acharnée qu'il a dû soutenir en remplissant son devoir, la police perdrait en lui l'un de ses membres les plus utiles et des plus braves.

---

**Bureau de poste. — Accusation d'infidélité.**—Eugène Gardère, homme de couleur, domicilié au No 25 rue [illegible], était [illegible] des commis chargés de la distribution des lettres et documents reçus au bureau de poste, est accusé d'infidélité. Les soupçons planaient sur lui depuis un an, dès l'époque où M. Badger, collector de la douane, constata la plus qu'occupe aujourd'hui M. McMillen.

Le colonel Hunt, qui remplace le titulaire actuel durant l'absence de celui-ci, était à la recherche de preuves, et il avait réclamé un silence momentané de la part des journaux, mais l'un d'eux ayant parlé d'un vol de cinq mille dollars connus au bureau, il a fallu que le fonctionnaire en vint aux révélations plus tôt qu'il ne l'eût désiré.

On avait remarqué, que Gardère, qui se disait atteint de la dyssenterie, s'absentait fréquemment de son poste, mais jamais aussi souvent qu'à l'arrivée des lettres.

Il paraît que quand il lui tombait entre les mains une missive qui semblait renfermer de l'argent, il se retirait à l'endroit accoutumé et là, décachetait la lettre, en retirait les billets puis la faisait disparaître par le trou.

Les dépenses qu'il faisait et qui n'étaient pas proportionnées au salaire qu'il touchait, avaient également éveillé les soupçons. Lorsqu'on l'interrogeait à ce sujet, il répondait qu'il avait reçu, en 1877, mille piastres pour abandonner la Législature Packard. Les innombrables plaintes adressées au chef du bureau relativement à la disparition de lettres amenèrent un redoublement de surveillance et enfin la suspension de l'employé.

La compagnie de loterie de la Louisiane est la principale victime des opérations de Gardère.

---

Vente aux enchères sur trottoir de l'immeuble appartenant aux héritiers de Mme Antoine Bringier, à Westend Elmwood, un terrain carré de [illegible] pieds [illegible] Mme Bringier, [illegible] Vendredi, 29 août, à 11 h. [illegible]

Vente à l'encan de